

Loir-et-Cher - Éducation

Temps d'activités périscolaires : à chacun son rythme...

09/06/2015 05:38

L'association Respire Centre, basée à Blois, a organisé samedi 6 juin une rencontre autour de la réforme des rythmes scolaires.

Gratuits ou payants, quotidiens ou hebdomadaires, sur inscription ou libres d'accès... Les temps d'activités périscolaires (TAP), mis en place depuis septembre dans l'ensemble des écoles publiques dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, prennent presque autant de formes différentes qu'il existe de communes.

Partant de ce constat, l'association Respire Centre, installée à Blois, a organisé, samedi 6 juin, un rendez-vous destiné à mettre en relation les différents acteurs de l'éducation – enseignants, parents, élus, animateurs... – pour leur permettre d'échanger sur leurs expériences respectives. Au centre de loisirs de Mont-près-Chambord, elle a invité les professionnels et les familles qui le souhaitaient à participer à une série de conférences-débats autour, notamment, du contenu des TAP.



Au centre de loisirs de Mont-près-Chambord, samedi, des activités étaient prévues pour les enfants dont les parents souhaitaient assister aux conférences.

Partage d'expériences

« La mise en place d'activités est l'aspect de la réforme

scolaire le plus mis en avant, à la fois par les médias et par les parents, a expliqué Dominique Deketelaere. Les élus ont parfois été angoissés à cette idée. Mais ce qui doit se trouver au cœur de la réflexion, c'est le rythme de vie de l'enfant. » Le coordinateur de l'association Respire a indiqué qu'il valait mieux, selon lui, « accueillir les enfants dans des locaux adaptés à des temps calmes », plutôt que de se précipiter pour organiser une multitude d'activités dans un temps restreint. A Mont-près-Chambord, les enfants peuvent ainsi choisir de prendre part, ou non, à un atelier structuré : « Trois espaces accueillent les enfants pour les TAP. Au sein de chacun d'entre eux, trois possibilités s'offrent aux enfants : un "temps libre", la participation à une activité ponctuelle ou à un projet organisé sur une période. »

Un fonctionnement proche de celui de la commune de Saran, dans le Loiret, à une exception près : dans cette dernière, les TAP sont regroupés le vendredi après-midi, alors qu'ils se déroulent chaque jour, sur des périodes plus courtes, à Mont-près-Chambord. « Nous avons consulté les parents à ce sujet, a expliqué samedi Gabriel Poluga, coordinateur périscolaire au sein de la municipalité de Saran. La majorité d'entre eux sont satisfaits du système existant, même s'ils se disent opposés à la réforme. » Ce parti pris, s'il n'a pas toujours convaincu – « La régularité est essentielle pour les enfants », estiment certains professionnels de l'éducation – a semblé intéresser Marie, du centre de loisirs de La Ville-aux-Clercs, où les TAP se déroulent les mardis et vendredis, entre 15 h et 16 h : « Sur un après-midi entier, les enfants ont plus de temps pour découvrir chaque activité. »

Des discussions, des réflexions, à l'image de celles que visait à susciter Respire, à travers son forum. « Nous souhaitions faire comprendre qu'il est nécessaire d'aller doucement dans la mise en place des nouveaux rythmes, et d'instaurer petit à petit un dialogue entre tous les acteurs de l'éducation », rappelle Dominique Deketelaere. Un prochain rendez-vous sera organisé par l'association en octobre, pour évoquer l'éducation populaire et la laïcité.

repères

- > Présidée par Franck Recoursé, l'association Respire possède un centre de formation qui a bénéficié, en trois ans, à plus d'une vingtaine de stagiaires dans le périscolaire, selon Dominique Deketelaere.
- > « Nous avons participé à des réunions de travail et rencontré une cinquantaine d'élus au sujet des rythmes scolaires », indique le coordinateur.